Buletinul Ştiinţific al Universităţii „Politehnica" din Timişoara
Seria Limbi moderne

Scientific Bulletin of the "Politehnica" University of Timişoara
Transactions on Modern Languages

Vol. 10, No. 1-2 / 2011

La fiche terminologique – expansion et applications

Mariana PITAR*

***Résumé* :** La fiche terminologique constitue l'instrument et, en même temps, le but de l'activité terminologique. Elle est constituée de plusieurs champs qui réunissent les informations principales sur les termes tant du point de vue de la dénomination que du point de vue du concept. La plupart des ouvrages qui traitent du travail terminographique offrent un modèle de fiche standard, sans donner trop d'exemples. Les bases de données sont des recueils d'informations dans des domaines très variés, c'est pourquoi les fiches terminologiques, elles-aussi, doivent être adaptées aux domaines en question. En ce qui suit, nous allons présenter les transformations que la fiche terminologique subit dès qu'on entre dans un domaine spécifique : les champs changent de nom, se transforment, s'ajoutent ou sont éliminés.

***Mots-clés* :** fiche terminologique, base de données, domaine de spécialité, champs spécifiques

1. Introduction

Le travail terminographique a comme but la constitution de bases de données qui réunissent toutes les informations sur les termes d'un domaine de spécialité. De cette façon, une base de données constitue une source d'information aussi bien pour les spécialistes du domaine que pour les traducteurs, les rédacteurs ou pour le grand public. L'unité de base d'un tel ouvrage est la fiche terminologique qui est, pour une base de données, ce qu'est la page pour un livre ou l'article (dans une variante étendue) pour le dictionnaire. La fiche terminologique constitue ainsi la forme de base, l'instrument et la finalité du travail terminographique.

*Lecturer PhD, Department of Modern Languages, Faculty of Letters, History and Theology, University of the West, Timişoara, Romania.

La plupart des ouvrages théoriques sur la constitution des bases de données (Gouadec, ISO) donnent un modèle de fiche standard sans essayer de voir dans qu'elle mesure elle peut être appliquée telle quelle dans tous les domaines. Il est vrai qu'elle peut constituer un point de départ pour toutes les variantes, mais il est vrai aussi que ceux qui apprennent à constituer des bases de données, et même ceux qui y travaillent déjà, ont besoin de modèles et d'exemples plus spécifiques.

Dans ce qui suit nous allons essayer de voir dans quelle mesure la fiche terminologique standard se transforme en fonction du domaine et quelles sont ces transformations.

2. La fiche terminologique standard

Les champs de la fiche[1] terminologique essaient de réunir les informations principales sur les concepts du domaine et sur les termes qui les recouvrent. Ils peuvent être groupés de cette façon en deux séries : les champs qui offrent des informations sur le concept et des champs qui offrent des informations sur le terme.

2.1. Les champs qui portent sur le terme

Le champ de référence de toute fiche est le TERME VEDETTE, la désignation qui couvre le concept dont on parle dans la fiche. Les autres champs de ce premier groupe se rapportent à la *valeur grammaticale* du terme, *l'étymologie,* le *statut* et *l'équivalent* dans une ou plusieurs langues. Des relations entre les termes, telles que la *synonymie* ou les *variantes*, sont plus rares. Toujours dans cette catégorie on peut faire entrer les *syntagmes*, les *phraséologies* en général.Les champs qui portent sur le terme contiennent donc des informations sur la/les forme/s du terme, y compris les formes inter-linguistiques, son origine, ses combinaisons et ses relations avec les autres termes.

2.2. Les champs qui portent sur le concept

Ces champs sont : le *domaine* et le *sous-domaine*, la *définition*, la *représentation* du concept et les *relations* entre les concepts.

Le *domaine* et le *sous-domaine*[2] sont essentiels et obligatoires pour toute fiche, car toutes les autres informations qui délimitent un concept des autres concepts se définissent par rapport au domaine : la définition, les relations entre les concepts, le régime linguistique de la dénomination (valeur grammaticale, comportement linguistique), etc.

La *définition* est, elle aussi, très importante, puisqu'elle situe le concept dans le cadre du système conceptuel et établit les relations avec les autres concepts du domaine.

La *représentation* du concept est différente en fonction du type de concept – objet, entité, action, processus, etc. - et va de la simple image, jusqu'aux documents textes ou vidéo.

Les relations entre les concepts sont toujours obligatoires. Y sont représentés les trois grands types de relations : *génériques*, *partitives* et *associatives*. Les deux premières sont représentées par trois champs chacune :

- *Générique*, *spécifique* et *isonyme* (ou *hypéronyme*, *hyponyme* et *co-hyponyme*) pour les relations génériques :
- *Holonyme*, *méronyme*, *co-méronymes* pour les relations partitives.

Les relations *associatives* ou *complexes*, qui sont assez nombreuses, sont représentées par les champs *correlat* et *correlation*, d'après Gouadec (1990, 1994) ou *notion connexe* et *type de relation* dans les documents ISO.

Certains champs sont accompagnés par les sources des informations ; c'est le cas des champs suivants : *définition, contexte, équivalent, représentation.*

Nous avons laissé à la fin le champ *contexte* qui nécessite quelques précisions en ce qui concerne son appartenance aux groupes mentionnés, car, en

fonction du type de contexte, ce champ peut faire partie de l'un ou de l'autre des deux. Nous avons trois types de contextes :

- le contexte *explicatif* (*référentiel*, *descriptif*) qui apporte des informations supplémentaires sur le concept par rapport à la définition ;
- le contexte *associatif* avec un minimum d'informations qui permettraient d'associer le concept à un domaine, employé surtout dans les fiches de recueillement des données ; avec le premier type de contexte, il se rattache au groupe des champs qui traitent du concept ;
- le contexte *linguistique* qui apporte des informations sur la fonction grammaticale du terme, sur son emploi dans le discours et se rattache ainsi au groupe des champs qui traitent du terme.

Pour toute autre information supplémentaire, qui n'est pas prévue d'une manière explicite dans un champ dans la fiche, il y a deux autres champs possibles : la *note technique* (*encyclopédique*) pour les informations sur le concept et la *note linguistique* pour les informations sur le terme.

Une fiche standard, dans laquelle nous avons mentionné les champs obligatoires, marqués par un*[3] et les champs les plus fréquents, pourrait ainsi avoir la forme suivante :

Terme vedette*	
Valeur grammaticale	
Domaine*	
Sous-domaine*	
Définition*	
Source de la définition*	
Générique*	
Spécifique*	
Isonyme*	
Holonyme*	
Méronyme*	
Co-méronyme*	
Annexe	
Source de l'annexe	

Equivalent*	
Source de l’équivalent*	
Note technique (encyclopédique)	
Note linguistique	

3. Expansions et applications de la fiche terminologique

En fonction du domaine, les champs de la fiche terminologique connaissent des variantes par la modification ou l’expansion de certains champs déjà mentionnés, ou par l’addition des champs tout à fait nouveaux. Dans ce qui suit nous allons voir les types d’expansion et les modifications requis par les divers domaines.

3.1. Transformation des champs

La transformation des champs de la fiche standard peut être faite en deux sens :

3.1.1. Changement de la dénomination du champ

Il y a des domaines dans lesquels la dénomination ou le contenu des champs de la fiche standard ne sont plus appropriés. C’est le cas, par exemple, de la biologie (botanique, zoologie, etc.). Dans ce domaine, la spécificité des concepts - plantes, animaux - demande une autre dénomination de certains champs. La taxonomie spécifique, très stricte, du domaine remplace, par les dénominations proposées, les champs des relations génériques ou méronymiques qui, dans la fiche standard, sont notés, d’une manière générique, par *générique*, *spécifique*, *isonyme.* Les champs correspondants à ces relations sont plus nombreux, car cette taxonomie s’étend sur plusieurs niveaux. Il s’agit des champs (en ordre décroissant) : *division, classe, ordre, famille, sous-famille, genre, espèce.* En fonction du niveau auquel se

trouve le terme vedette, ces catégorie seront mentionnés comme étant les génériques ou les spécifiques de ce terme.

Un autre champ qui se modifie dans ce domaine (et non seulement) se rapporte à la *définition* dont le nom va se transformer en *description,* dénomination plus appropriée dans ce cas.

3.1.2. Expansion des champs existants

Les champs sont censés contenir un seul type d'information et cela d'une manière concise. Exception font les informations des champs *note technique* et *note linguistique* qui servent à recueillir des informations diverses, parfois hétérogènes. Si un champ accumule des informations différentes et répétitives, ce champ peut être divisé en plusieurs autres champs. Ainsi, le champ *description* dans le domaine de la zoologie, de la botanique et des domaines connexes (élevage du bétail, agriculture, pomiculture etc.), va cumuler des informations sur les parties du corps de l'animal (tète, tronc, queue, pattes etc.) ou de la plante (racine, feuilles, fleurs, couronnes, tronc etc.). Dans ce cas, chacune de ces parties fera l'objet d'un champ différent. Ce traitement de l'information permet de faire des recherches poussées dans les bases de données spécialisées. Plus un domaine est spécialisé, plus il présente des détails de l'objet (des entités, des phénomènes etc.).

Voici deux exemples de fiches qui illustrent les transformations des champs mentionnés. Dans la première, le champ *définition* est modifié comme dénomination et il éclate en plusieurs champs spécifiques. Dans la deuxième, la même modification et, de plus, un changement des noms des champs qui reflètent les relations entre les concepts, changement correspondant à la taxonomie du domaine :

Terme vedette	**Pur sang arabe**	
Domaine	hypologie	
Sous-domaine	Races de chevaux	
Définition > Description>	robe	grise
	tête	courte et carrée
	encolure	arquée
	poitrine	ouverte
	dos	court et large
	croupe	ferme et haute
	front	large et plat
	membres	fins et solides
	jambes	puissantes

Terme vedette	**Cerisier des oiseaux**	
Nom scientifique	Prunus avium	
Division	magnoliophyta	
Classe	magnoliopsida	
Ordre	rosales	
Famille	rosaceae	
Genre	prunus	
Description	tronc	droit et cylindrique
	hauteur	20-25 m
	écorce	grise-rougeâtre, fine
	feuilles	sont elliptiques, dentées ; le pétiole de 2-7 cm de long, porte deux glandes rouges à la base du limbe.
	fleurs	blanches pédonculées sont disposées en petits bouquets latéraux

Une telle fiche permet au spécialiste de faire des recherches en fonction des types de racines, de pétales, de fruits, etc. pour une plante ou des caractéristiques morphologiques dans le cas d'un animal.

3.2. Addition des champs

Toujours en fonction du domaine, on peut ajouter des champs supplémentaires, spécifiques. Ces champs peuvent se rapporter au terme ou, le plus souvent, au concept. Il est assez difficile de mentionner tous les champs possibles dans tous les domaines. Il reste au terminographe d'établir, en

collaboration avec le spécialiste du domaine, le nombre et le type des champs nécessaires chaque fois.

3.2.1. Les champs du terme

Il s'agit ici des variantes, des synonymes ou de différentes modalités d'expression du terme qui peuvent apparaître soit en fonction du domaine, soit en fonction du type de dictionnaire. Voilà quelques champs associés au terme vedette dans certaines bases de données : *codes, symboles, formules, acronymes, variantes, forme usuelle, forme intégrale* etc. Nous allons présenter quelques exemples :

Terme vedette : **eau**
Domaine : chimie
Formule scientifique : $H_2 O$

Terme vedette : **maladie de la vache folle**
Domaine: médecine vétérinaire
Dénomination scientifique :encéphalopathie spongiforme bovine
Abréviation : ESB

Terme vedette : **théorème de Pitagora**
Domaine: mathématique
Formule: $a^2 + b^2 = c^2$

L'exemple suivant nous montre toute une série de codes qu'un terme peut recevoir en fonction des banques des données dans lesquelles un produit est inclus:

Terme vedette: **aspirine**
Domaine: pharmacéutique
Nom IUPAC (nomenclature IUPAC:système pour les composés chimique): acide 2-acétyloxybenzoïque
Nr. CAS (Chemical Abstracts Services): 50-78-2
Nr. EINECS (Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes): 200-064-1
Code ATC (classification anatomique dans les associations pharmaceutiques): A01AD05, N02BA01
DrugBank: DB00945

3.2.2. Les champs du concept

Nous avons déjà mentionné plus haut les champs nouveaux, spécifiques au domaine, qui apparaissent par un procédé d'expansion de certains champs de la fiche standard. À ceux-ci s'en ajoutent d'autres qui apportent des informations nouvelles et qui sont très différents d'un domaine à l'autre. Nous allons donner quelques exemples en ce sens :

- Dans le domaine technique, si les fiches traitent des opérations de fabrication, il faut ajouter *l'outil, la matière première, la phase de production*, etc.
- Dans le domaine de l'agriculture (pomiculture, horticulture, etc.) qui traitent de la culture des plantes, quelles qu'elles soient, il faut ajouter des champs tels que : *période de plantation, type de sol, exposition, période de culture, ennemis* etc.
- Dans le domaine de la zootechnie : *la race de l'animal, la nourriture, conditions d'hébergement, la destination, le temps de maturation* etc.
- Etc.

Les fiches des mêmes termes vedettes peuvent être différentes en fonction du domaine à travers lequel on traite les informations. Nous allons prendre comme exemple *l'acide acétylsalicylique* dont la fiche comprend des champs différents en fonction du domaine envisagé :

En physique :

Terme vedette	**Acide acétylsalicylique**
Domaine	**physique**
Température d'ébullition	140 °C
Température de fusion	135 °C
Solubilité	Moins soluble dans l'éther anhydre
Masse volumique	1,4 $g \cdot cm^{-31}$
Point d'éclair	131,2 ° C
Classe cristalline	*P*21/*c*[5]

volume	854,23 $Å^3$
Indice de réfraction	1,55

En chimie :

Terme vedette	**Acide acétylsalicylique**
Domaine	**chimie**
type	isomère
Formule chimique	$C_9H_8O_4$
Masse molaire	180,1574 ± 0,009 g·mol
pKa (constante d'équilibre)	3,5

En pharmacie :

Terme vedette	**Acide acétylsalicylique**
Domaine	**pharmacie**
Propriétés pharmacologiques	• Antalgique (diminution de la douleur) ; • Antipyrétique (diminution de la fièvre) ; • Anti-inflammatoire ; • Antiagrégant plaquettaire (empêche la coagulation du sang).
Indications thérapeutiques	Douleur, fièvre, inflammation
Contre-indications et précautions	Troubles gastriques, allergies, antiagrégant
Dosage	15mg/kg trois fois par jour

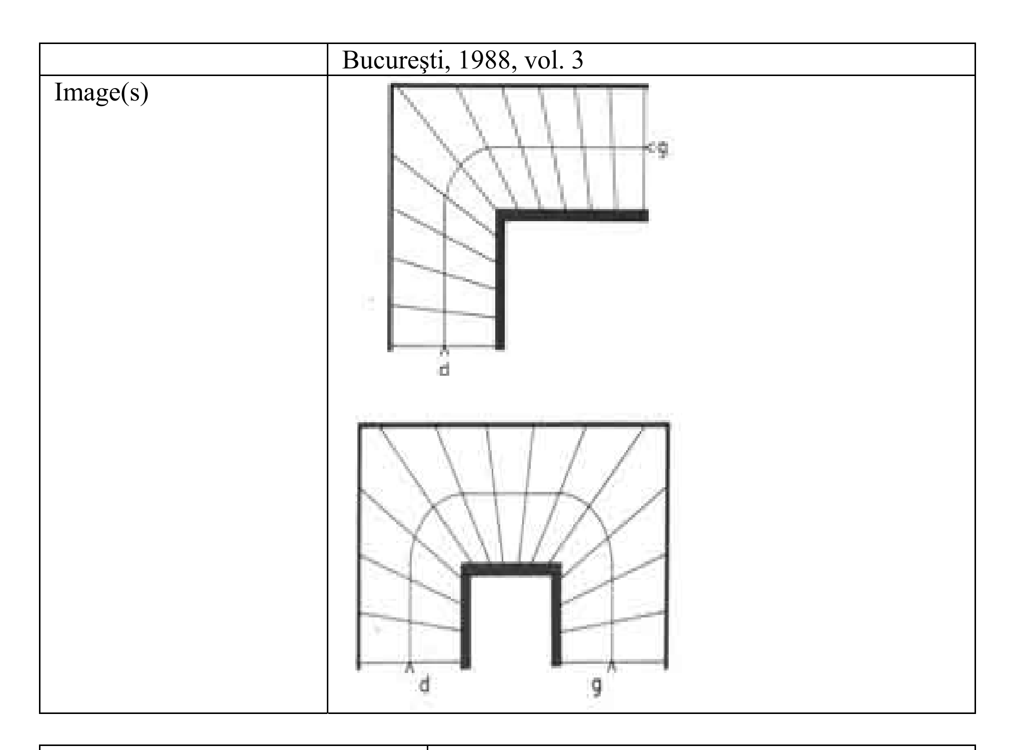
Les exemples sont nombreux et les champs possibles sont des plus variés. L'étude approfondie du domaine spécialisé fait surgir les noms, le nombre et le type de champs nécessaires pour la meilleure description du concept. Il faut pourtant faire preuve d'un bon sens en ce qui concerne leur choix et tenir compte aussi du destinataire. Plus le destinataire est spécialisé, plus les champs eux-mêmes ont des dénominations et un contenue spécialisés. Une base de données pour un public moyen va éliminer les données et les dénominations trop spécialisées en adaptant aussi le contenu des champs, telle la définition.

4. Conclusions

La fiche terminologique s'avère être en pratique plus complexe qu'elle est présentée dans les documents qui traitent de la terminographie. La fiche standard présentée peut subir des modifications et des additions importantes jusqu'à une forme méconnaissable. Entre la fiche de départ et la fiche appliquée à un domaine spécifique peuvent exister des différences importantes. Si on compare la fiche présentée en argument avec les autres fiches, nous pouvons constater qu'il y a peu de ressemblances. Seul un œil avisé et avec expérience dans le travail terminographique peut reconnaître dans le mode d'emploi d'un médicament, par exemple, une fiche terminologique.

Un dernier exemple va mettre en parallèle une fiche standard complexe et une fiche étendue. La première traite un concept dans le domaine technique (domaine dans lequel s'applique en général la fiche standard), la deuxième porte sur la phytothérapie.

Terme vedette	**Escalier balancé**
G/N	m/sg
Domaine	éléments composants des bâtiments
Secteur	éléments porteurs
Type	Escalier
Définition	Ce sont des escaliers pour lesquels les marches sont toutes différentes. Ils changent de direction et peuvent soit tourner d'un quart de tour soit de trois quarts de tour voire un tour complet.
Source de la définition	www.granddictionnaire.com
Générique	Escalier fixe
Spécifiques	Escalier avec noyau; escalier avec colonnes; escalier en lamellé collé; escalier avec des limons découpés
Isonyme(s)	Escalier droit; escalier hélicoïdal; escalier spécial
Note technique	Leurs formes peuvent être des plus diverses. Pour la réalisation de ce type d'escalier il est indispensable de faire un plan à l'échelle 1/1 de tout l'escalier.
Synonyme(s)	Escalier à volée balancée
Equivalent en roumain	**Scară balansată**
Source de l'équivalent	*Lexicon de construcții și arhitectură*, Editura Tehnică,

	București, 1988, vol. 3
Image(s)	

Termes vedette	camomille
Dénomination scientifique	*Matricaria Chamomilla*
Noms communs	Camomille ordinaire, camomille allemande, petite camomille, camomille noble, camomille romaine, camomille double
Equivalent roumain	mușețel
image	
Domaine	phytothérapie
Ordre	asterales
Famille	compositae
Description	plante vivace à racines assez fortes, fibreuses et chevelues. Les tiges, de 10 à 30 centimètres, sont grêles, vertes, velues, couchées, étalées, ou droites, elles portent des feuilles alternes, sessiles, divisées en folioles très courtes, lobées et pointues. Les fleurs sont groupées en capitules solitaires à l'extrémité des rameaux, elles sont visibles de juillet à septembre.
Habitat	Europe, Amérique du nord, Inde

Période de la récolte	Mai-juillet
Parties utilisés	Capitule floral
Propriétés thérapeutiques	Anti-inflamatoire, anti-allergique, antismasmodiques, relaxant, cicatrisant
Constituants chimiques	nombreux constituants polyphénoliques (acide phénols, flavonoïdes, procyanidols, coumarines); huile essentielle, sesquiterpènes à saveur amère
Usage interne	Spasmes et inflammation du tube digestif, mauvaise digestion, gastro-entérite, agitation nerveuse, état grippal.
Usage externe	Inflammation de la peau ou des muqueuses
Mode de préparation	Infusion, compresse, cataplasme, teinture, onguent

Il est important de savoir que beaucoup des informations présentes dans des dictionnaires spécialisés dont les articles sont plus riches qu'une simple définition sont en fait des « bases de données » sous couverture et que tout ouvrage stéréotype est plus facile à réaliser si on le conçoit dès le départ comme une possible base de données avec des fiches adaptées au domaine.

En ce qui concerne la valeur didactique d'une telle démarche, nous considérons qu'il est essentiel pour l'enseignant de ne pas se borner à une simple présentation de la fiche terminologique telle qu'elle apparaît dans les ouvrages de spécialité, mais d'élargir l'horizon de l'étudiant par l'application de la fiche dans des domaines des plus variés. À partir des exemples donnés, les étudiants doivent savoir s'adapter au domaine et à la perspective choisie, faire preuve de souplesse dans la pensée et de disponibilité de recherche dans un univers de connaissances qui ne cesse de s'enrichir d'un jour à l'autre.

Notes

1. Pour des détails sur la signification et la structure de la fiche terminologique voir Pitar (2009), Gouadec (1990), les documents ISO.
2. Parfois on peut prendre en considération encore un niveau dans l'arborescence du domaine, dans ce cas on peut noter ce champ par des dénominations telles que *type* ou *catégorie*.

3. En ce qui concerne les relations entre les concepts, mentionnés comme obligatoires, il faut préciser qu'il sont différentes d'une fiche à l'autre; en fonction du terme vedette on peut avoir un seul ou plusieurs types.

Références bibliographiques

1. Auger, P., Boulanger, J.C., *Terminologie et terminographie*, Paris: Hiver, 1998.
2. Busuioc, I., Cucu, M., *Introducere în terminologie*, Bucureşti: Credis, 2001.
3. Cabre, T. *La terminologie*, Paris: A. Colin, 1998.
4. Ciobanu, G., *Elemente de terminologie*, Timişoara: Mirton, 1998.
5. Chis, D., *Cuvânt si termen*, Timişoara: Augusta, 2001.
6. Dubuc, R., *Manuel pratique de terminologie*, Québec: Linguatech, 1992.
7. Gouadec., D., *Terminologie. Constitution des données*, Paris: Afnor, 1990.
8. Gouadec., D., *Terminologie et phraseologie pour traduire*, Paris: Maison du dictionnaire, 1997.
9. Gouadec., D., *En bons termes* 98, Paris: Maison du dictionnaire, 1998.
10. Gouadec., D., *Données et informations terminologique et terminographiques*, Paris: Maison du dictionnaire, 1994.
11. Lerat, P., *Les langues spécialisées*, Paris:PUF, 1995.
12. Otman, G., *Les représentations sémantiques en terminologie*, Paris: Masson, 1996.
13. Pavel, E., Rucăreanu, C., *Introducere în terminologie*,Bucureşti: Agir, 2001.
14. Pitar, M., *Manual de terminologie şi terminografie*,Timişoara: Mirton, 2009.
15. *** ISO 704:2000 Travail terminologique - Principes et méthodes.
16. *** ISO 860:1996 Travaux terminologiques - Harmonisation des notions et des termes.
17. ***ISO 1087-1:2000 Travaux terminologiques -Vocabulaire - Partie 1: Théorie et application